



L'EXPÉRIMENTATION DU CANNABIS MÉDICAL EN BREF

Mars 2021 marque le **lancement** de l'expérimentation inédite en France de l'utilisation du cannabis médical.

Mise en œuvre et pilotée par l'ANSM, elle a **2 objectifs** :

OBJECTIF 1

Évaluer la faisabilité
du circuit de mise à
disposition du cannabis
médical pour les patients

OBJECTIF 2

Recueillir les premières
données françaises sur
l'efficacité et la sécurité
du cannabis dans
un cadre médical

L'enjeu à terme est de déterminer
si et comment l'utilisation du cannabis dans
un cadre médical pourra être généralisée.

POUR QUI ?



3 000 patients suivis dans **200 structures de référence**
volontaires sélectionnées par l'ANSM

5 INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES

Douleurs neuropathiques réfractaires
aux thérapeutiques accessibles

Certaines formes d'épilepsie sévères
et pharmaco-résistantes

Certains symptômes rebelles en oncologie
(liés aux cancers ou à ses traitements)

Situations palliatives

Spasticité douloureuse
(sclérose en plaques ou autres pathologies
du système nerveux central)



La décision d'inclure ou non un patient
revient **exclusivement au médecin de**
la structure de référence et nécessite
le **consentement du patient.**

COMMENT ?



Pendant **24 mois** à partir de l'inclusion



Suivi des patients effectué par des
professionnels de santé (médecins
et pharmaciens) préalablement **formés**



Médicaments sous forme d'huile pour voie
orale et de fleurs séchées pour inhalation
après vaporisation



Prescription sur **ordonnance sécurisée**
(comme tout médicament stupéfiant)

POUR EN SAVOIR PLUS

Rendez-vous sur le site de l'ANSM <https://ansm.sante.fr/>
(dossier Cannabis médical)